



Commission Éthique et Citoyenneté

Mardi 15 novembre 2022

Présents : P. EVAIN, D. CHANCEREL, S. HAMON, C. CHERBONNEL, G. PACILLY, L. PARMENTIER, C. LEGEARD

Invité : J.-P. LOUSE

Excusés : D. DESCAMPS, J. LUCAS, D. ADAM, J.-M. THETIOT, Y. LEREBOURG

Informations fédérales

Pascale Evain revient sur le séminaire footballeurs citoyens qui s'est déroulée les 13 et 14 octobre à Clairefontaine. L'accent a été mis sur les partenariats de la FFF pour lutter contre le racisme, l'homophobie et toute sorte de discrimination.

Le nouveau partenariat avec France Victimes a été acté par la signature d'une convention.

La commission fédérale souhaite que les territoires puissent bénéficier des partenariats fédéraux.

Lutte contre les incivilités

Observatoire des comportements

- 2021/2022

Sur les 5537 matchs joués combien ne sont pas couverts en arbitrage et ne font pas l'objet de dossiers en cas d'incident ? → Info à venir

- 2022/2023

Louise Parmentier ne peut plus saisir les incidents sur l'observatoire, son agenda ne lui permet pas, elle va voir avec Kévin Sauvey, qui a suivi le webinaire de la FFF la saison dernière, s'il peut s'en charger.

La commission insiste sur la nécessité de renseigner l'observatoire, outil permettant de quantifier et d'analyser les incidents survenus avant, pendant et après les matchs.

Des incidents ont été remontés lors de la rencontre de D3 poule 1 entre le **BSCGS** et le **GAZELEC FC** du 23 octobre 2022. Les deux joueurs de Gazélec mis en cause ont

écopé chacun d'un match de suspension ferme. Le club adverse, qui nous a fait part de ces incidents, a tenu par contre à remercier l'entraîneur et président de Gazélec pour son soutien, son respect et son aide ainsi que l'arbitre de touche de Gazélec, pour son attitude et son très bon arbitrage.

La commission va rester vigilante par rapport à cette équipe.

Des propos injurieux de la part du public ont été relatés lors de la rencontre **AS Montebourg - Agneaux FC**. Les membres de la commission soulignent que le président du club de Montebourg a présenté ses excuses, il était absent lors de ce match et se dit en capacité de bien tenir son public.

Prévention des incivilités

Les membres de la commission se posent la question des matchs jugés sensibles, à qui appartient la décision de préparer ces rencontres (la commission des compétitions, la CDA ?).

Le district organise des réunions de début de saison qui vont dans le sens d'un apaisement des tensions sur le terrain mais une « **piqûre de rappel** » serait certainement nécessaire, la fin de saison risquant d'être tendue vu le contexte particulier. La commission se tient à la disposition du Comité Directeur pour organiser un temps d'échange (avant les matches retours ?).

Les incidents dans les catégories **U15** et **U18** sont en progression. Les membres de la commission constatent que les coaches ne montrent pas toujours le bon exemple.

La **Maison des adolescents** de la Manche a prévu d'intervenir en janvier au club de Valognes pour dispenser une formation sur l'adolescence. Formation intéressante à suivre et pourquoi pas à organiser à une plus grande échelle (IR2F).

Jean-Pierre Louise souhaite que la question des **addictions** soit abordée. Il insiste sur la responsabilité des présidents de club en cas d'accident. Corinne Cherbonnel, en tant qu'enseignante, est confrontée à ce problème.

La question est, comment faire prendre conscience du risque, comment aider les clubs ?

Par la sensibilisation (PEF, gendarmerie, associations dédiées, ...)

Protection des licenciés

Le dispositif fédéral a évolué, le N° d'appel est maintenant le **01 73 038 442**, n° dédié à la FFF par le partenaire **France Victimes**. Tout licencié victime ou témoin de violence ou discrimination sera écouté et conseillé, une prise en charge psychologique et/ou juridique lui sera alors proposé.

Le réseau France Victimes est présent sur tout le territoire.

Pascale Evain a contacté l'ACJM, du réseau France Victimes basé à Coutances, qui se dit intéressée par une collaboration avec le District. Une co-construction



d'interventions de sensibilisation aux violences notamment sexistes et sexuelles est envisageable pour répondre aux engagements pris par le District.

La commission avait imaginé une information lors de la formation des nouveaux dirigeants. Stéphane Hamon explique que ça ne pourra pas se faire, le planning de la formation étant complet.

La commission pourrait dans un 1^{er} temps tester cette intervention dans un club.

Actions de solidarité

Après contact avec le représentant de la CPAM, une action sur la santé des footballeuses est en projet, en associant la commission féminine (pourquoi pas autour du 8 mars). Un rendez-vous en visio est programmé le jeudi 7 décembre.

Le téléthon aura lieu les 2 et 3 décembre 2022, notre district va renouveler son opération 1 but = 1 € et inciter les clubs à s'associer à l'opération.

Restos du cœur, il nous faut mettre en place des actions ponctuelles, ciblées. Le retour d'expérience de la saison dernière montre que nous serons plus efficaces si nous nous concentrons sur un secteur plutôt que sur l'ensemble du département.
À voir avec la commission des jeunes

Valorisation des clubs pour leurs actions éthiques et citoyennes

Mise en avant de comportements remarquables de la part de licenciés.

Pascale Evain, présidente

